



- Point 5 -

**CONTRIBUTION DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE A LA STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA PLAINE DU VAR**

Rapport de présentation

L'écologie industrielle et territoriale est une approche de développement concrète, scientifiquement rigoureuse et économiquement réaliste. Elle vise une optimisation des performances environnementales d'un territoire et de la gestion de ses ressources au travers d'une réorganisation des activités humaines notamment en réalisant un bouclage des flux de matières et d'énergie à l'échelle des territoires.

Cette optimisation s'effectue par la mise en œuvre de synergies industrielles entre les acteurs économiques comme l'échange de flux industriels, la valorisation des déchets, la mutualisation des besoins, le partage de services, d'équipements ou de ressources, la création de nouvelles activités,...

Cette mission, axée sur l'identification d'opportunités économiques, doit fournir des solutions concrètes et adaptées au territoire de la plaine du Var pour optimiser les flux physiques dans un objectif de création de valeur, de réduction des nuisances environnementales et d'amélioration de l'organisation spatiale des activités sur la plaine.

Cette mission engagée en mai 2010, doit s'achever à l'automne 2011 et a été confiée à Ecologie industrielle Conseil (EIC, Christophe Blavot).

L'EPA a souhaité impulser cette démarche, dans laquelle il souhaite avoir un rôle à la fois exploratoire, de facilitateur et de référence exemplaire. Il la considère comme un élément contributif et innovant à l'engagement pris par l'Etat et les collectivités locales de développer une Eco-Vallée sur le périmètre de l'OIN de la plaine du Var et qui permettra d'alimenter son développement économique et l'attractivité du projet de territoire défini dans le prochains mois.

Le développement de l'écologie industrielle doit par ailleurs, au-delà de son aspect économique et par l'optimisation des flux physiques entre différents acteurs économiques, contribuer à une réduction des impacts environnementaux et à une exploitation économe des ressources, deux axes essentiels du positionnement environnemental de l'Eco-Vallée.

Cette mission a ainsi cinq objectifs :

- stimuler les acteurs au regard de l'offre (identification des possibilités actuelles du territoire) et de la demande en vue de développer des rapprochements et des interactions entre activités économiques,

- élaborer une « boîte à outils » juridique et technique comme aide à la mise en œuvre pour faciliter la réalisation des projets,
- expertiser la pertinence des idées et projets qui en découlent,
- préconiser une méthode d'animation pour faire perdurer la démarche dans le temps,
- fournir aux collectivités compétentes des propositions de nouvelles méthodes de gestion des ZAE en lien avec la démarche en cours sur la zone industrielle de Carros-le Broc.

L'EPA a proposé enfin que cette démarche alimente de façon coordonnée l'action développée par le ministère de l'industrie (DGCIS) qui a sélectionné la zone industrielle de Carros-Le Broc parmi cinq zones françaises pilotes¹ pour expérimenter des démarches d'écologie industrielle et qui doit aboutir à l'édition d'un guide de bonnes pratiques fin 2011. Il a, à ce titre, conventionné avec OREE qui anime cette démarche nationale.

METHODOLOGIE et ETAT D'AVANCEMENT

La méthodologie proposée s'appuie sur une double approche menée en parallèle puis croisée: l'approche par les acteurs et l'approche par les flux.

Concernant l'approche par les acteurs, il s'agit d'une démarche visant à créer une dynamique d'acteurs, à co-construire des stratégies de développement de territoire et d'entreprises et à mettre en place des projets (synergies inter-entreprises, mutualisation...). Cette démarche passe par la réalisation d'entretiens individuels ou l'organisation d'ateliers.

L'approche par les flux comprend, quant à elle, une analyse quantitative de l'ensemble des flux de matières et d'énergie qui circulent ou qui sont stockées sur un territoire.

Cette double approche est complétée par une analyse des documents structurants sur un territoire, tels que les documents d'urbanisme, mais également des retours d'expérience divers grâce à des programmes de recherche ou à des initiatives menées sur d'autres territoires.

- Approche par les acteurs

• Constitution d'une équipe d'animation

Cette démarche devant déboucher sur une application concrète des principes de l'écologie industrielle par la mobilisation en amont de porteurs de projets présents sur l'Eco-Vallée, une équipe d'animation composée de cinq personnalités de la sphère économique (Valérie BLANCHOT-COURTOIS - Human Venture, professeur SKEMA, Georges DAO - UPE06 /réseau entreprendre PACA, René GARACCI - président du club des entreprises de Carros-Le Broc CAIPDV, Paul COULOMP - SARL COULOMP, président de l'interprofession régionale de la filière bois et Henri Philippe LEPAGE - société MALONGO) a été mobilisée dès le démarrage de l'étude

¹ Les autres territoires sont : la communauté urbaine de Bordeaux, le territoire Seine Estuaire, Plaine Commune et Roanne territoire. EIC intervient sur Carros et sur Roanne.

et se réunit régulièrement pour alimenter la démarche engagée par l'EPA, valider les avancées et préparer les étapes suivantes. Son engagement permet de veiller à la crédibilité de la démarche et de garantir la réalité des projets et de leurs déclinaisons opérationnelles.

- **Organisation d'ateliers d'acteurs**

Une première série de trois ateliers, animés par le prestataire, a eu lieu les 24, 29 et 30 novembre 2010, réunissant les acteurs économiques (une cinquantaine de personnes intéressées à la démarche) dans le but :

- de lancer la dynamique coopérative des acteurs économiques,
- de rassembler les premiers éléments de proposition de la part d'acteurs de terrain
- d'adapter la méthodologie à la plaine du Var

Une 2ème session d'ateliers est prévue en septembre 2011 : ils doivent être, pour le territoire, le point de départ de la mobilisation des acteurs économiques avec des projets concrets qui correspondent aux enjeux et spécificités de la plaine du Var et avec des entrepreneurs intéressés à les porter.

- **Approche par les flux**

L'analyse des Flux et Stocks de Ressources (matières et énergies) ou AFSR, en cours de validation, repose sur les données disponibles sur le territoire de la plaine du Var et sur le département de Alpes Maritimes.

Elle doit permettre d'asseoir concrètement les problématiques du territoire.

La confrontation de ce résultat avec les volontés des porteurs de projets donnera les indications sur les points à développer lors de la deuxième session d'atelier.

Un comité de pilotage s'est tenu le 7 juin 2011 pour présenter l'état d'avancement de cette action. Il a été élargi aux membres de l'équipe d'animation ainsi qu'aux représentants de l'association OREE et des chambres consulaires (CCI, chambre des métiers et chambre d'agriculture)

Le rapport final, attendu à l'automne, permettra de donner à voir ce que l'on peut mettre en place dans le cadre de la démarche EIT sur le périmètre de l'OIN et de tirer des conclusions opérationnelles à deux échelles : atlas de projets privés sur la plaine du Var et optimisation du système de gestion de la zone d'activités de Carros-le Broc (dans le cadre de la démarche Etat/OREE). Il fournira également la « boîte à outils » juridique et technique et préconisera une méthode d'animation pour faire perdurer la démarche dans le temps.